



MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1 DU PLU

SOMMAIRE

0. Acte de procédure

1. Rapport de présentation et ses compléments

1a. Rapport de présentation du PLU approuvé en 2020

1b. Exposé des motifs des changements apportés par la modification simplifiée n°1

1c. Exposé des motifs des changements apportés par la modification de droit commun n°1

2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables

3. Orientations d'Aménagement et de Programmation

4. Règlement

4a. Règlement écrit

4b. Liste des emplacements réservés

4c. Règlement graphique – Partie Ouest 1/7.500^e

4d. Règlement graphique – Partie Ouest 1/7.500^e

4e. Règlement graphique – Partie centrale 1/3.000^e

5. Annexes

